



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES DE LA PLAINE DE L'ORBE

Fouille préventive complète du pénitencier de Bochuz

Ce mardi 18 mars 2014, dès 6h, un important dispositif de police a été déployé aux Etablissements de la plaine de l'Orbe. A la demande du Département des institutions et de la sécurité et du Service pénitentiaire, 90 agents pénitentiaires, 170 policiers et des services de sécurité ont procédé à une fouille préventive complète du pénitencier, permettant la découverte d'objets et de produits illicites. L'opération est un succès pour la sécurité carcérale. La coopération entre les acteurs de la chaîne pénale a parfaitement fonctionné.

A la demande du Département des institutions et de la sécurité (DIS) et du Service pénitentiaire (SPEN), le pénitencier (sécurité renforcée et sécurité élevée) des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) a été fouillé systématiquement ce mardi 18 mars 2014, avec un important dispositif policier et de sécurité. L'ensemble des locaux accessibles aux personnes détenues a été minutieusement examiné à la recherche d'objets ou de produits illicites, que ce soit au sein de l'espace cellulaire, dans la cour forte ou dans les ateliers. La fouille ciblait notamment la recherche d'armes ou ustensiles détournés à cette fin, de moyens de communication ou de produits stupéfiants. L'opération a débuté à 6h et s'est prolongée jusque vers 16h.

Une fouille de cette envergure poursuit avant tout un objectif préventif contribuant à garantir sur le long terme la sécurité du personnel et des personnes détenues ainsi que le respect des bases légales en vigueur. L'opération s'est déroulée dans le calme et aucun incident n'est à déplorer. Divers objets et produits non autorisés ont été saisis dans plusieurs cellules: un mini téléphone portable et des médicaments. Des produits stupéfiants (drogues douces) ont également été saisis. Ces cas feront l'objet de poursuites pénales. Des sanctions disciplinaires seront prises à l'encontre des personnes contrevenantes.

L'opération a mobilisé au total 290 intervenants. 90 personnes des établissements pénitentiaires du canton, plus de 170 policiers, principalement de la Gendarmerie

vaudoise et de la Police municipale de Lausanne, de deux patrouilles de la Police du Nord vaudois, avec l'appui de spécialistes des polices cantonales fribourgeoise et genevoise, des polices communales vaudoises et de la Police des transports, avec notamment des conducteurs de chiens et des moyens de détection stupéfiants et explosifs. A titre préventif, un dispositif sanitaire et le groupe tactique d'appui feu étaient également présents sur site. Un détachement judiciaire de la Police de sûreté était aussi engagé.

Conformément au renforcement de la chaîne pénale voulue par le Conseil d'Etat, la cheffe du nouveau Département des institutions et de la sécurité, se félicite de cette excellente collaboration entre le SPEN et les corps de police, permettant d'intensifier un partenariat nécessaire entre acteurs de la sécurité du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2014

DIS, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire, 021 316 41 51 DIS, Philippe Jaton, officier de presse, Police cantonale, 079 446 64 62